



DÉPARTEMENT
DU VAR
▪
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
▪
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
▪

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

Conseil de Quartier Sud

Maison Intergénérationnelle
ZAC St Georges

Commission Lien Social

Réunion du jeudi 7 mai 2009

— — — — —

Étaient Présents.—

Pour le Conseil Municipal :
Alain LOPEZ, Adjoint de quartier,

Pour le Conseil de Quartier :
Sylvie DEZES – Laurence PERRIN BOUSSU – Hélène RIGAL – Jacques MILLET –
André FOURNIER – Christelle PEURON

Étaient Excusés.—

François BARROSO – Alfred GUGLIELMI - Alain TELLE – Francis LYON –
Catherine KELLER -

Participait également à cette réunion
Luc PALANGIE

L'animation de la réunion est confiée à André FOURNIER.
Le compte rendu est tiré des notes de A. FOURNIER.

La connaissance de l'existant :

Les services de la mairie et le tissu associatif sont très étendus et couvrent de nombreux champs. Ils sont mal connus de beaucoup de Seynois. De même ces derniers sont mal renseignés sur les politiques publiques. De plus, il est fait observer que l'ensemble des structures du quartier et de la ville ainsi que leur usage sont méconnus dans leur ensemble.

Il conviendrait de réaliser l'inventaire ou, si celui-ci est disponible, de le transmettre aux conseillers de quartier.

Cet aspect est intéressant car il permet d'avoir la photographie générale des quartiers.

Communiquer sur ce point semble nécessaire et indispensable.

La Maison Intergénérationnelle St Georges :

Dans une première approche, l'utilisation de la maison St Georges n'apparaît pas satisfaisante, par rapport à l'investissement réalisé par la ville.

Les membres de la commission lien social souhaiteraient mieux comprendre le fonctionnement de cette structure, connaître les créneaux d'utilisation et avoir connaissance des projets. En fonction des réponses apportées, ils pourront formuler des propositions.

Des lieux et ou des moments d'animation :

Journée des voisins : initiative à développer au sein des quartier (pour la ZAC St Georges le parking intérieur pourrait être ouvert) ; mieux diffuser l'information.

Lieu de parole pour les mamans – parents isolés :

création d'un lieu d'accueil afin de faciliter les rencontres et développer les initiatives telle que le moulin à paroles. Il conviendrait de rechercher des locaux pour mise en place de cette initiative (action à relier avec le 1er point).

les papys mammys de cœur :

L'expérience développée dans d'autres villes semble intéressante. Elle a un double objectif : apporter un soutien à des moments données aux familles
créer du lien intergénérationnel et briser la solitude.

Il conviendra de réunir les éléments auprès des villes, de rechercher les structures les mieux adaptées pour répondre à cette proposition, de définir les moyens de mise en œuvre de cette disposition, de développer un argumentaire solide. Il conviendra également de se rapprocher des services de l'Etat et de la ville et des élus de la ville.

Les crèches associatives en partenariat avec la Mairie

Ces initiatives renforcent et permettent de créer de manière souple et adaptée de nouvelles structures sur le territoire communal. L'expérience conduite à Mar-Vivo en est la démonstration.

Quel développement peut-on imaginer ?

Service à la personne.-

Un des participants a notamment développé une initiative conduite à Villejuif où il fait appel à des étudiants pour accomplir différents travaux d'aide aux personnes. Cette opération est conduite par le CCAS de la ville. Le même processus de traitement est à adopter que précédemment.

Prévention incendie.-

Il est proposé d'organiser des séances d'information sur la prévention incendie. Le centre de secours de la ville pourrait être associé à cette démarche en fonction de leur disponibilité.

Le service municipal du plan de secours et de prévention des risques est susceptible d'apporter son concours à cette proposition (s'en assurer).

Problématiques diverses.-

Plusieurs sujets ont été évoqués et doivent faire l'objet d'un approfondissement. Il s'agit notamment de :

- que proposons nous aux jeunes ?*
- quelles animations pour les jeunes
- journées portes ouvertes
- enfants handicapés, accès aux écoles
- lutte contre les conduites addictives et notamment l'alcoolisme chez les jeunes
- parents en difficultés
- signalétique du quartier (chantier à imaginer avec le lycée d'enseignement technique)
- construction d'un site informatique

La séance est levée, il est 20 heures.

La prochaine réunion de la commission est prévue jeudi 4 juin 2009, Maison intergénérationnelle St Georges – 18 h